

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action : Expérimentation, Mise en place d'un dispositif d'apprentissage autodirigé en langues étrangères**

**Académie de Nancy-Metz**

**Lycée Emmanuel HERÉ, 86 boulevard du Maréchal Foch 54 520 Laxou**

**ZEP : non**

**Téléphone : 03 83 90 83 30**

**Télécopie : 03 83 90 83 40**

**Mèl de l'établissement : [ce.0542262@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0542262@ac-nancy-metz.fr)**

**Adresse du site de l'établissement :**

**<http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/HereLaxou/default.htm>**

**Coordonnées d'une personne contact (mèl) : [cathymendez@free.fr](mailto:cathymendez@free.fr)**

**Classes concernées : toutes les classes du lycée professionnel et technologique**

**Disciplines concernées : langues vivantes**

**Date de l'écrit : septembre 2008**

### **Résumé :**

La méthodologie de l'autodirection en langues étrangères a été développée dans le cadre des travaux du Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues (CRAPEL) de l'Université Nancy 2. Il s'agit d'apprendre une langue étrangère sans se faire enseigner. Pour cela, l'apprenant doit être capable de prendre toutes les décisions nécessaires à un apprentissage réussi : définir des objectifs, choisir des contenus et des supports, choisir des techniques de travail, gérer le déroulement de son travail, évaluer son apprentissage et les procédures utilisées. Actuellement seuls l'allemand et l'anglais sont enseignés au lycée et des élèves se voient alors contraints d'abandonner ou de renoncer à l'apprentissage d'autres langues étrangères. Le dispositif d'apprentissage autodirigé mis en place à la rentrée 2007 doit donc permettre aux élèves qui le souhaitent de poursuivre ou de débiter leur apprentissage dans la langue de leur choix. Pour que ces élèves puissent auto-diriger leur apprentissage et devenir des apprenants autonomes, deux conditions sont nécessaires : une structure de conseil (dont le rôle sera d'aider l'élève à développer sa capacité d'apprentissage) et la mise à disposition de ressources (idéalement dans le cadre d'un centre de ressources en langues).

**Mots-clés : autonomie**

**STRUCTURES**

**MODALITES  
DISPOSITIFS**

**THEMES**

**CHAMPS  
DISCIPLINAIRES**

## **Ecrit sur l'action**

**Titre de l'action : Expérimentation, Mise en place d'un dispositif d'apprentissage autodirigé en langues étrangères**

**Académie de Nancy-Metz  
Lycée Emmanuel HERE, Laxou**

<b>Mise en place d'un dispositif d'apprentissage autodirigé en langues étrangères</b>
---

### **Introduction**

La méthodologie de l'autodirection en langues étrangères a été développée dans le cadre des travaux du Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues (CRAPEL) de l'Université Nancy 2. Pour ces chercheurs, un dispositif d'apprentissage autodirigé vise à "offrir aux apprenants les conditions à la fois conceptuelles et matérielles pour qu'ils puissent apprendre sans se faire enseigner"<sup>1</sup>. Etre capable d'auto-diriger son apprentissage en langues "implique que l'apprenant sache organiser son cheminement d'apprentissage. Ainsi, l'apprenant doit savoir prendre toutes les décisions nécessaires à un apprentissage réussi : définir des objectifs, choisir des contenus et des supports, choisir des techniques de travail, gérer le déroulement de son travail (notamment en termes de temps, horaires et durée) et aussi évaluer son apprentissage, à la fois en termes des éléments langagiers acquis (les objectifs ont-ils été réalisés ?) et des procédures utilisées (comment ces objectifs ont-ils été réalisés ?)".<sup>2</sup>

C'est en se basant sur ces travaux que l'équipe des professeurs de langue du lycée a mis en place à la rentrée 2007 un dispositif d'apprentissage autodirigé pour des langues non-enseignées dans l'établissement. Actuellement seuls l'allemand et l'anglais y sont enseignés et des élèves se voient alors contraints d'abandonner ou de renoncer à l'apprentissage d'autres langues. Le dispositif d'apprentissage autodirigé mis en place doit donc permettre aux élèves qui le souhaitent de poursuivre ou de débiter leur apprentissage dans la langue de leur choix, en vue ou non de se présenter à une épreuve de langue facultative dans le cadre de leur diplôme.

### **Description du dispositif de l'année scolaire 2007-08**

Le dispositif a été mis en place par 4 enseignantes anglicistes de l'établissement et l'expérimentation a été soutenue par 5 chercheurs membres du CRAPEL/ATILF dans le cadre d'un groupe de recherche incluant également une étudiante en Mastère.

Le dispositif initialement prévu inclut :

- des entretiens de conseil individuels avec des "conseillers" (dont le rôle sera d'aider l'apprenant à développer sa capacité d'apprentissage),
- des séances de conversation avec des locuteurs natifs (pour permettre la mise en pratique et l'évaluation des connaissances et des compétences linguistiques et culturelles atteintes par les élèves),

---

<sup>1</sup> Gremmo 2000 : 74 *Acquisition des langues étrangères : implications conceptuelles et méthodologiques de l'auto-direction de l'apprentissage*, Rapport de synthèse de recherches, Université Nancy 2.

<sup>2</sup> Gremmo 1995 : 11 *Former les apprenants à apprendre : les leçons d'une expérience*, Mélanges n°22, CRAPEL, Université Nancy 2.

- la mise à disposition de ressources (dans le cadre d'un centre de ressources en langues implanté au sein du CDI de l'établissement).

A la rentrée 2007, le rôle de conseillère a été endossé par les 4 enseignantes de l'établissement et l'étudiante en Mastère. Le Conseil Régional a accordé à l'établissement une subvention de 1 500 euros destinée à la rémunération des locuteurs natifs dans le cadre de séances de conversation avec les élèves. Par contre, la demande de subvention pour l'achat de ressources qui avait été faite l'année précédente n'a pas abouti. Tout au long de l'année, les apprenants ont donc essentiellement travaillé à l'aide de ressources mises à disposition sur l'Internet et de Cdroms empruntés à la médiathèque de Nancy.

Le dispositif est au départ destiné aux élèves de 2<sup>nde</sup> volontaires du lycée (élèves de 2<sup>nde</sup> BEP et de 2<sup>nde</sup> générale et technologique) mais, après trois mois d'expérimentation, il a été ouvert aux élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale. L'expérimentation s'est poursuivie jusqu'au mois de mai et s'est conclue par des entretiens entre les différents acteurs du dispositif et les chercheurs du CRAPEL/ATILF.

Voici comment le dispositif a été mis en place et a évolué au cours de l'année scolaire 2007-08 :

### *Septembre 07*

- Mise en place du groupe de recherche autour de l'expérimentation dans le cadre du CRAPEL/ ATILF. La première réunion a lieu le 7 septembre 2007. Le premier mois de l'expérimentation, le groupe de recherche se réunit toutes les semaines. A partir de la mi-octobre, ces réunions deviennent bihebdomadaires et se poursuivent tout au long de l'année.
- Lors de la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, les 4 enseignantes-conseillères informent les élèves de 2<sup>nde</sup> (soit 156 élèves) de la possibilité d'apprendre une 2<sup>ème</sup> langue autre que l'anglais ou l'allemand. Les élèves intéressés sont invités à une réunion d'information le lundi 17 septembre. Quarante-huit élèves se déclarent potentiellement intéressés et s'inscrivent. Cinq langues sont concernées : l'italien (19 élèves), l'espagnol (15), le japonais (8), le russe (4) et le turc (2). Pour cette réunion et les futurs entretiens de conseil individuels, le créneau du lundi entre 12h et 13h est retenu dans la mesure où il est possible de s'assurer que tous les élèves de 2<sup>nde</sup> engagés dans le dispositif ne reprennent les cours qu'à 14h et ont donc le temps de manger.
- Lundi 17 septembre : sur les 48 attendus, seuls 17 élèves se présentent à la réunion d'information organisée au CDI ("*j'ai oublié*" est la principale raison donnée plus tard par les élèves absents). Au cours de cette réunion, les conseillères présentent le dispositif aux élèves et leur expliquent ce qu'est l'apprentissage autodirigé et ce qu'il implique (il ne s'agit pas de cours de langue et ils devront devenir le pilote de leur propre apprentissage). Les élèves sont ensuite conviés à un atelier collectif consacré à "apprendre à apprendre une langue étrangère" le lundi suivant. Au cours de la semaine, les élèves absents sont relancés et invités à une autre réunion le lundi 1<sup>er</sup> octobre.
- Lundi 24 septembre : les 17 élèves sont répartis en deux groupes animés par 2 ou 3 conseillères. L'atelier débute avec un remue-méninges à partir des questions suivantes : Pourquoi voulez-vous apprendre cette langue ? Pour quoi faire ? En s'inspirant du questionnaire du Portfolio en Langues (PEL) pour le collège, les élèves sont amenés à réfléchir sur les activités qu'ils aimeraient savoir faire dans la langue cible. Ce questionnaire est ensuite complété de façon individuelle : chaque élève doit alors sélectionner et

hiérarchiser ses objectifs prioritaires (par exemple, participer à une conversation, communiquer et échanger par correspondance, écouter des chansons etc.). En vue de la séance suivante, les élèves doivent mettre à profit la semaine pour trouver et apporter une ressource d'apprentissage (un support, un document écrit ou oral, de préférence trouvé sur Internet).

### ***Octobre 07***

- Lundi 1<sup>er</sup> octobre : réunion d'information avec une conseillère pour les élèves absents la première fois et 2<sup>ème</sup> atelier collectif au CDI. Les conseillères prévoient de partir des différentes ressources choisies par les élèves pour susciter une réflexion sur l'adéquation de ces ressources avec les objectifs poursuivis mais seuls 2 d'entre eux viennent avec une ressource (un manuel scolaire pour l'un et une méthode achetée dans le commerce pour l'autre). Les autres élèves déclarent n'avoir pas eu le temps ou la possibilité de chercher une ressource sur l'Internet. La discussion prévue tourne donc court assez rapidement et le reste de l'atelier est consacré à la prise de rendez-vous des élèves pour leur premier entretien de conseil individuel le lundi suivant.
- Lundi 8 octobre : les entretiens de conseil (un quart d'heure environ par élève) débutent au CDI. Ils sont menés par les 5 conseillères qui ne connaissent pas les langues choisies par les apprenants. Le dispositif concerne alors 22 élèves de 2<sup>nde</sup> et 7 langues (italien, espagnol, japonais, turc, wolof, néerlandais et portugais). Lors de ces premiers entretiens, les apprenants sont amenés à définir le plus clairement possible leurs objectifs de départ (c'est surtout la communication à l'oral qui est visée) et à réfléchir à nouveau sur les ressources qui pourraient leur permettre de les atteindre.
- Des étudiants étrangers sont contactés pour participer aux séances de conversation mais leur rémunération en tant que locuteurs natifs pose des problèmes administratifs.

### ***Novembre 07***

- Les entretiens de conseil individuels se déroulent tous les lundis au CDI entre midi et 13 heures. Certains élèves utilisent également le créneau pour travailler à leur apprentissage de la langue mais beaucoup ne viennent que pour rencontrer leur conseillère. Au cours de ces entretiens, les élèves rendent compte de leur travail et explicitent les moyens utilisés. Les conseillères essaient de guider leur apprentissage en suggérant diverses stratégies ou activités qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs. A la fin de l'entretien, les élèves définissent un objectif pour la semaine : par exemple, chercher un forum en italien, traduire une chanson en espagnol ou encore envoyer un mail à un correspondant. Des élèves ont cependant du mal à trouver les ressources adéquates sur l'Internet et certains entretiens sont alors entièrement consacrés cette recherche. Au cours de ce mois, l'assiduité devient variable selon les élèves. "*J'ai oublié*", "*je n'avais pas le temps*" ou "*je n'avais rien fait*" sont les principales raisons avancées par les élèves qui ne se présentent pas à leur entretien de conseil. Certains d'entre eux semblent avoir abandonné leur apprentissage.
- Les difficultés liées à la rémunération des locuteurs natifs se poursuivent. La création d'une association est alors envisagée et une enseignante se charge de rassembler les pièces nécessaires. En attendant, des séances de conversations en espagnol avec une des conseillères de l'équipe sont proposées à 4 élèves intéressés.

- A la fin du premier trimestre, la majorité des élèves engagés dans le dispositif souhaite que la langue choisie figure au titre de 2<sup>ème</sup> langue facultative dans leur bulletin scolaire. Il n'y a pas de notation attribuée à cet apprentissage. Dans leurs commentaires, les conseillères tiennent essentiellement compte de l'investissement des uns et des autres dans leur apprentissage autodirigé.

### ***Décembre 07***

- Treize élèves de 2<sup>nde</sup> poursuivent leur apprentissage autodirigé. Trois élèves se sont présentés régulièrement à tous leurs entretiens de conseil depuis le début de la mise en place du dispositif. Devant la défection des élèves de 2<sup>nde</sup>, le dispositif est proposé aux élèves des autres sections.

### ***Janvier 08***

- Le dispositif concerne maintenant 28 élèves : 13 élèves de 2<sup>nde</sup>, 11 élèves de 1<sup>ère</sup>, 3 élèves de terminale technologique et 1 élève de terminale BEP. Neuf langues sont représentées : espagnol (16 élèves), japonais (4), arabe (2), italien (1), wolof (1), portugais (1), néerlandais (1), polonais (1) et grec (1). Les entretiens de conseil se poursuivent et l'assiduité des élèves reste variable. Il est difficile de trouver des créneaux horaires qui conviennent à tous les élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale et lorsqu'un créneau est trouvé pour un entretien de conseil, il n'est pas rare que ces élèves ne s'y présentent pas ou le reportent au dernier moment. Une conseillère essaye de mettre en place un conseil à distance par email mais ses messages restent sans réponse.
- Mardi 15 janvier : première séance de conversation entre une élève de 2<sup>nde</sup> et une étudiante japonaise (les trois autres apprenants débutant tout comme elle en japonais déclarent ne pas être prêts pour ce type de séance). Pour se préparer à cette conversation, l'élève s'est aidée des descripteurs du PEL pour le lycée : "Je peux me présenter", "Je peux saluer et remercier quelqu'un.", "Je peux parler simplement des gens que je connais et poser des questions simples sur l'identité de quelqu'un.", "Je peux donner un numéro de téléphone.", "Je peux dire ce que j'aime ou non.", "Je peux convenir de l'heure et du lieu de rendez-vous". Lorsque l'élève rencontre la jeune japonaise, elle se montre intimidée et demande à sa conseillère d'assister à la séance. Pour cette élève, la séance est l'occasion de tester sa compréhension de l'oral et de mettre en pratique ce qu'elle a appris depuis le début de l'année (quelques phrases sur elle et sa famille, sur ses goûts et les chiffres). L'élève apprend à dire "*désolée, je ne comprends pas*", "*comment on dit en japonais ...*" et "*pouvez-vous parler moins vite*" et définit avec l'étudiante un thème commun (les mangas) pour une autre conversation après les vacances de février.
- Le recours à une association pour le paiement des locuteurs natifs est fortement déconseillé. L'équipe cherche alors à établir une convention entre le lycée et l'Université Nancy 2.

### ***Février – Mars – Avril 08***

- Début février, le dispositif concerne 23 élèves et 6 langues mais peu d'élèves se révèlent assidus : certains ne viennent pas à leur entretien de conseil ("*j'ai oublié*") ou se présentent en annonçant dès le début de la séance qu'elle n'est pas vraiment nécessaire ("*j'ai rien fait*"). Les conseillères décident que les entretiens de conseil seront désormais bihebdomadaires.

- A partir du mois de mars, des séances de conversation avec une étudiante espagnole sont mises en place pour 4 élèves de 2<sup>nde</sup> et 3 élèves de 1<sup>ère</sup> à raison d'une heure par semaine. La 2<sup>ème</sup> séance de conversation en japonais a également lieu (sans la présence de la conseillère). Les deux étudiantes acceptent d'être rémunérées ultérieurement dans la mesure où la convention n'est pas encore validée.
- La langue choisie figure sur les bulletins du 2<sup>ème</sup> trimestre des élèves les plus assidus et trois d'entre eux se voient attribuer une note globale (de 14 à 17) qui tient compte de l'investissement et de la qualité du travail fourni. Une seule note tient également compte des acquisitions linguistiques : il s'agit de celle de l'élève débutante en japonais dont les acquisitions linguistiques ont été certifiées par sa conseillère au cours de la 1<sup>ère</sup> séance de conversation (compétences de compréhension et d'interaction à l'oral de niveau A1 et A2).

### ***Mai – Juin – Juillet 08***

- Au mois de mai, 13 élèves s'impliquent encore régulièrement dans leur apprentissage autodirigé, les autres élèves ayant soit abandonné soit reporté leur apprentissage de la langue choisie à l'année prochaine. Parmi ces 13 élèves, il y a 7 élèves de 2<sup>nde</sup>, 5 élèves de 1<sup>ère</sup> et 1 élève de terminale technologique (qui se présentera à son épreuve facultative de portugais et obtiendra la note de 11 sur 20).
- Des contacts sont pris avec une enseignante de japonais pour pouvoir évaluer et valider des compétences de niveau A1 d'une élève de 2<sup>nde</sup>. Les contraintes liées à la fin de l'année scolaire empêchent la mise en place d'un rendez-vous et il est reporté à l'année prochaine.
- La convention entre l'établissement et l'Université Nancy 2 pour la rémunération des locuteurs natifs est mise en place.
- Jeudi 22 mai : des entretiens individuels sont menés à l'Université Nancy 2 entre les chercheurs du CRAPEL/ATILF et 12 élèves ayant participé à l'expérimentation.
- Mardi 8 juillet : une dernière réunion du groupe de recherche permet de faire le bilan de l'année écoulé. Les chercheurs rendent compte de leurs entretiens avec les élèves. Un rendez-vous est pris pour une prochaine réunion à la rentrée 2008.

### **Bilan des apprenants**

Au mois de mai, les chercheurs du CRAPEL/ATILF mènent des entretiens individuels avec 12 élèves engagés dans le dispositif au cours de cette 1<sup>ère</sup> année d'expérimentation. Parmi ces 12 élèves figurent 3 élèves de 2<sup>nde</sup> ayant abandonné leur apprentissage en cours d'année ainsi que 7 élèves de 2<sup>nde</sup> et 2 élèves de 1<sup>ère</sup> qui ont poursuivi leur apprentissage autodirigé jusqu'à la fin de l'année.

### ***Comment évaluent-ils leur apprentissage autodirigé de la langue ?***

Trois élèves évaluent leur apprentissage autodirigé en langue de façon globalement négative : une élève de 2<sup>nde</sup> ayant rapidement abandonné le dispositif aurait souhaité avoir plus de contact avec les natifs ; un élève estime n'avoir fait que réviser des choses apprises en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>. Le

dernier regrette de ne pas avoir beaucoup avancé même s'il "en sait un tout petit plus qu'avant". Il a néanmoins pris conscience de sa capacité à apprendre : il a eu "du mal à se gérer", il n'a "pas beaucoup travaillé" et il n'a pas "réussi à se motiver tout seul". L'élève conclut : "J'ai vraiment du mal à apprendre par moi-même".

Les autres élèves interrogés se déclarent globalement satisfaits de l'expérience. Tous évoquent de nouvelles acquisitions lexicales. Certains estiment avoir "appris des choses" qu'ils ne connaissaient pas avant ou encore avoir "appris beaucoup de choses en un an". Un élève pense avoir "renforcé les bases" et un autre avoir "approfondi beaucoup plus". Un élève qui estimait avoir "beaucoup de lacunes" et ne pas avoir "trop réussi au collège" en ressort une bonne expérience : "On n'est pas obligé de travailler, en fait on travaille quand on veut, donc, comme il y a pas de contrôle, on apprend pour nous donc c'est plus enrichissant". Les notions de plaisir ou de fierté sont également présentes dans d'autres interviews : "Ça fait plaisir de voir ce qu'on est capable de dire.", "C'est bien de voir qu'on est capable d'écrire un mail, ça fait plaisir", "Moi, j'ai voulu me cultiver un peu plus sur cette culture et puis apprendre à parler parce c'était pas commun et en plus ça me plaisait.", "Les conversations, c'est une question de fierté."

La plupart des élèves ont perçu qu'ils avaient plus de responsabilités et d'efforts à fournir dans le cadre d'un apprentissage en autodirection. Cette perception peut être positive comme négative. La plupart des élèves jugent l'apprentissage autodirigé plus "difficile" qu'un cours de langue traditionnel : "Quand j'ai su que c'était autodirigé, c'était un peu plus dur parce qu'on n'avait pas vraiment de cours, fallait tout faire nous même." Pour un élève, "puisque c'est autodirigé, il faut apporter un plus grand travail que si c'était en classe". D'autres élèves ont une perception positive de la prise en charge de l'apprentissage. Voici celle d'une élève de 2<sup>nde</sup> qui a poursuivi régulièrement son apprentissage autodirigé de l'espagnol tout au long de l'année : "Déjà de ne pas avoir le prof qui dit 'non c'est pas ça' et qui nous explique pas après comment on pourrait dire une chose, on cherche, si on ne trouve pas, on a une autre solution, on a Internet, des livres et tout ça donc on peut s'aider soi-même. On n'a pas le prof qui dit 'non c'est comme ça' et il y a plusieurs choses comme ça, on n'a pas le planning, les leçons particulières, on choisit le thème, on choisit ce qu'on veut apprendre." Pour un élève de 1<sup>ère</sup> débutant en japonais, "On n'a pas vraiment de professeur donc c'est un peu dur, on doit se débrouiller nous-mêmes à tout faire, bon, en même temps, ça nous donne une part de responsabilité. On apprend un peu à se gérer nous même puis à apprendre par nous même." On notera que lorsque les élèves parlent de leur prise en charge de l'apprentissage, ils ont souvent recours à un "on" ou "nous" générique : s'ils ont capté un certain discours, il n'est donc pas toujours sûr que celui-ci s'actualise dans leurs pratiques.

### ***Quelles techniques ou stratégies d'apprentissage ont-ils utilisées ?***

Certains élèves parlent peu de leurs techniques et stratégies d'apprentissage. Ils font surtout référence aux contenus : ils ont appris "des mots", "des expressions", "de la conjugaison". A la question "Comment apprenez-vous ?", ils répondent "cahier", "feuille" ou "classeur". D'autres élèves sont capables d'analyser plus finement leur apprentissage de la langue que ce soit en terme de contenus (la prononciation du japonais par exemple), de processus ("apprendre, c'est plus facile quand on débute") ou de stratégies d'apprentissage. Pour certains, on apprend en communiquant, avec les locuteurs natifs ou avec les médias. Voici le commentaire d'un élève de 2<sup>nde</sup> interrogé sur ses techniques d'apprentissage en espagnol (il a participé avec 3 de ses camarades aux séances de conversation menées par l'étudiante espagnole) : "Par exemple on envoyait des mails aussi en espagnol (...) à la correspondante pour lui dire que tel jour à telle heure c'est là qu'on venait (...) Des fois même on savait pas trop quoi dire, à part 'bonjour', des trucs comme ça et puis après on réfléchissait et on mettait en place une phrase et tout et puis au

*final ça faisait un petit texte et puis on l'envoyait. C'est bien de voir qu'on arrive à écrire un mail, ça fait plaisir. (...) Des fois je voyais mon cours de 3ème, je le relisais comme ça. Autrement, sur internet, j'en connaissais qui venaient d'Espagne puis je parlais avec eux espagnol. Y'avait des lacunes, c'était limité aussi, c'était 'ça va', des trucs comme ça, mais au final, on avait quand même une petite conversation." Pour d'autres élèves, on peut apprendre en travaillant sur des chansons ou par le jeu ("On faisait des jeux aussi entre nous. ", "On s'amusait à se faire réviser les cours. (...) Quand on avait des adjectifs, j'en disais un et il disait le contraire."). Certains travaillent seuls ("il faut être autonome, si on n'a pas envie de bosser tout seul, on fait rien mais moi comme j'aime bien bosser toute seule, ben j'apprends vite") tandis que d'autres relatent avec détails leur collaboration avec quelqu'un d'autre (camarade de classe, ami ou voisin) et pour certains d'entre eux cette collaboration est essentielle. Voici comment un élève en japonais conclut son interview : "Tout seul, ça le fait pas. Quand on est en groupe, ça peut !".*

### ***Comment ont-ils organisé leur apprentissage de la langue ?***

Pour les élèves, ce n'est pas un problème de lieux (ils travaillent chez eux, à l'internat, dans les couloirs, ou même pendant les cours !) mais de temps dans la mesure où l'enseignement obligatoire passe avant : "parce qu'on a beaucoup de choses qui sont obligatoires à côté, donc on finit par le mettre de côté parce qu'on n'a plus le temps. "

Le temps passé à travailler déclaré par les élèves est très variable, de 5 minutes par jour à 4 heures hebdomadaires. Pour beaucoup d'élèves, "ça dépendait": "ça dépendait des semaines.", "ça dépendait si on avait beaucoup de devoirs après."

### ***Qu'ont-ils pensé des entretiens de conseil ?***

La plupart des élèves interviewés ne font pas vraiment de distinction entre leur conseillère et leurs enseignants. Tous désignent leur conseillère comme "la prof" ou font référence au rôle de conseillère en utilisant le terme "quelqu'un" ("quelqu'un qui pouvait nous aider", "quelqu'un qui nous dirige").

"Motiver", "remotiver" sont des termes qui reviennent fréquemment dans les interviews à propos des entretiens de conseil. Beaucoup d'élèves déclarent avoir besoin de rencontrer quelqu'un pour pouvoir rendre compte du travail accompli et relancer leur apprentissage : "on fait le point de ce qu'on apprend", "on en reparlait, ça aidait", "on pouvait en discuter un peu et ça nous motivait". L'entretien de conseil est également le moment où leur conseillère leur transmettait des ressources ("elle me donnait des logiciels").

Certains élève reviennent sur la périodicité des entretiens de conseil : ils sont parfois jugés trop fréquents et les élèves sont conscient qu'ils ne peuvent avoir un entretien de conseil efficace que s'ils ont eu le temps de travailler. Pour certains, il était donc logique de ne pas se présenter régulièrement à ces entretiens dans la mesure où ils n'avaient pas travaillé.

### ***Et les séances de conversations avec les locuteurs natifs ?***

Pour les élèves, le rôle des locutrices natives n'est pas plus défini que celui des conseillères. Ils les désignent comme "une dame qui est espagnole", "l'assistante" ou même "la correspondante".

Une des 3 élèves qui a cessé son apprentissage autodirigé après quelques séances de conseil explique son abandon par l'absence de locuteurs natifs au 1<sup>er</sup> trimestre : *"C'est pour ça que j'ai voulu faire ça, pour pouvoir parler avec quelqu'un d'autre mais bon on n'a rien eu donc .... En fait c'était nous, on devait se débrouiller, regarder sur des sites internet avec des bouquins mais ça, ça m'intéressait pas, moi je voulais parler."*

Sur les 9 élèves interrogés qui ont mené leur apprentissage jusqu'à la fin de l'année, 4 n'ont pas participé à des séances de conversations. Pour 2 d'entre eux, il s'agissait d'un choix volontaire dans la mesure où ils ne se sentaient pas prêts à dialoguer. Ils déclarent s'y préparer pour l'année prochaine car ils estiment que ces séances pourraient avoir un effet positif sur leur apprentissage : *"Ca peut nous aider déjà à faire le dialogue et puis en plus on pourrait lui montrer déjà ce que, nous, on a appris et puis par exemple qu'elle nous aide à dire comment ça se prononce."* Les 2 autres élèves qui n'ont pas rencontré de locuteur natif évoquent un mauvais relai de l'information : *"je ne savais pas", "j'ai dit oui mais je ne savais pas c'est quand et puis j'ai oublié"*.

Sur les 5 élèves interrogés qui ont participé à des séances de conversation, les 4 élèves ayant rencontré l'étudiante espagnol se déclarent très satisfaits : *"ca surprend peut-être mais c'est bien", "c'était vivant, on parlait", "on donnait notre avis", "on racontait notre vie", "on fait que l'espagnol, mais, on rigole pas, on est sérieux ... une ambiance assez cool."* Par contre, l'élève débutante en japonais qui a participé à 2 séances de conversation reproche à l'étudiante de ne pas lui avoir suffisamment parlé et de s'être contentée de l'évaluer lors de sa 2<sup>ème</sup> séance de conversation : *"Elle me parle pas. En fait, elle m'écoute juste pour dire si c'est bien ou pas. "* Au final, cette élève ne juge pas ces séances très utiles : *"Je l'ai dit à ma prof que ça ne servait pas à grand-chose pour apprendre, que je pouvais apprendre toute seule sans avoir des entretiens. "* Lors de la 2<sup>ème</sup> conversation, elle aurait en effet souhaité pouvoir tester davantage sa compréhension de l'oral : *"Je pensais qu'elle allait me parler plus, me poser plus de questions en japonais et tout. Même si je connais pas, je pouvais dire, 'je comprends pas' puis elle me donnait la traduction."* Elle aurait également souhaité que l'étudiante lui prépare *"un petit questionnaire ou des petits exercices"*. Il y a peut-être là confusion entre cours particuliers et séances de conversation mais les remarques de cette élève soulignent néanmoins le fait que les élèves comme les locuteurs natifs devront être désormais mieux préparés à leurs rôles respectifs au cours de ces séances.

### ***Quels liens font-ils entre leur apprentissage autodirigé et leur apprentissage de l'anglais ?***

Un des effets attendus du dispositif était le développement de compétences transversales et transférables d'une langue à l'autre mais dans leur grande majorité, les élèves ne font pas de lien entre leur apprentissage autodirigé et les cours d'anglais obligatoires. Un élève fait allusion à un vague goût au travail : *"un petit peu dans le sens où le goût au travail, mais sinon pas trop"*. Un autre élève pense que cela lui a donné *"un peu des techniques de travail"* et il mentionne le fait que le visionnement de DVD en espagnol lui a donné l'idée de faire la même chose pour son apprentissage de l'anglais.

Les élèves interrogés estiment que l'apprentissage autodirigé et les cours d'anglais, *"ce n'est pas du tout la même chose"*. Ils mettent surtout en avant le fait que leur apprentissage de l'anglais est totalement pris en charge par l'enseignant alors que c'est à eux de le faire dans le cadre de l'apprentissage autodirigé : *"Je me suis pas servi de l'autodirection pour l'anglais. Pour l'anglais, j'ai fait les travaux demandés en classe. "*

### ***Poursuivront-ils leur apprentissage autodirigé de la langue l'année prochaine ?***

Dix des 12 élèves interrogés déclarent vouloir poursuivre ou reprendre l'expérience l'année prochaine. Une élève de 2<sup>nde</sup> recommande "franchement" le dispositif à tous ceux « *qui aiment apprendre d'autres langues ou faire comme moi à travailler leur langue qu'ils ont perdue ou qu'ils n'ont plus dans leur établissement* ». L'implication de 3 élèves est cependant soumise à condition. Pour une élève, il s'agit de rencontrer un locuteur natif plus tôt dans l'année. Pour un autre, cela dépend des horaires et pour le 3<sup>ème</sup>, de la surcharge de travail, ou non, l'année prochaine (*"pourquoi pas mais je sais pas, si je vois que j'arrive vraiment plus à avancer, que je suis trop occupé par autre chose, surtout avec les examens qui approchent, donc je sais pas"*).

Deux élèves déclarent ne pas souhaiter poursuivre l'expérience. Un élève évoque un problème d'horaire (*"parce qu'en fait notre emploi du temps c'était pas trop organisé, on avait pas beaucoup de temps pour manger à chaque fois"*). Une autre élève pense poursuivre son apprentissage autodirigé du japonais en dehors du dispositif : *Je pense que j'aurai plus le temps à cause de mes études. En fait, j'aurai plus le temps d'aller aux séances donc je pense que je vais arrêter mais je continuerai plus tard toute seule chez-moi à apprendre, à apprendre le japonais."*

### **Identifications des freins au dispositif et solutions envisagées**

Cette première année d'expérimentation a mis en évidence un certain nombre d'obstacles au bon fonctionnement du dispositif.

#### ***Manque de ressources***

L'absence d'un centre de ressources a sans doute été l'un des freins les plus conséquents au bon fonctionnement du dispositif. En effet, le CDI du lycée ne compte qu'un nombre très restreint de ressources (4 ordinateurs – sans lecteurs de DVD et à la connexion à l'Internet très aléatoire - et quelques manuels scolaires d'espagnol et d'italien) pouvant permettre aux apprenants de mettre en œuvre les interactions avec les matériaux linguistiques nécessaires pour que leur apprentissage soit réussi. Des liens vers des ressources sur l'Internet pouvant servir aux élèves ont été communiqués par les conseillères. Différentes méthodes sur Cdroms ont été empruntées à la médiathèque de Nancy et prêtées aux élèves mais le manque de ressources a été une source de démotivation pour les apprenants : *"au départ, on n'avait pas grand-chose, on devait tout faire par nous même et donc des fois ça peut nous décourager un peu"*.

Les élèves se sont sentis livrés à eux-mêmes et perdus lorsqu'il s'agissait de trouver des liens sur l'Internet. Certains n'ont pas su où chercher et d'autres ont travaillé avec des ressources inadéquates pour l'objectif poursuivi : *"pour un dialogue on n'a pas vraiment trouvé de site", "surtout c'est souvent que des mots genre les couleurs, les mois, les chiffres, tout ça c'est très bien, c'est facile à trouver, mais dès qu'il s'agit de commencer à faire des phrases, des discussions, à se préparer à quelques sortes de réponses, c'est dur"*. Lors des interviews, un élève a expliqué qu'il ne s'était pas senti prêt à rencontrer l'étudiante japonaise cette année dans la mesure où il n'avait pas trouvé les ressources qui lui auraient permis de communiquer avec une personne dans le cadre d'une conversation : il n'avait trouvé que des ressources liées à des actes de langage dans la rue ou en voyage (trouver son chemin ou aller au restaurant, par exemple). Les élèves ont été également déroutés par des ressources donnant des informations différentes : *"on apprend quelque chose sur un site et on se dit que c'est ça, on le répète, on le répète, et puis on va sur un autre site et ils disent autre chose donc on est souvent contredit et ça, ça démotive souvent"*.

L'année prochaine, l'équipe devrait pouvoir utiliser une partie de la subvention du Conseil Régional pour pouvoir acheter quelques ressources. Il s'agira également de créer un portail ou une plateforme sur l'Internet qui recenserait, organiserait et présenterait les ressources disponibles.

### ***Faible degré d'autonomie et de motivation de certains élèves***

Certains élèves se sont révélés peu préparés à travailler en autonomie. L'absence de cadre ou d'échéances à court terme est source de démotivation. Ils ont du mal à s'émanciper de la dépendance pédagogique et ils estiment avoir besoin d'un adulte qui leur rappelle leurs objectifs : *"c'est nous en fait qui dirigeons les cours, donc si on n'a pas envie, on peut s'arrêter", "ce serait mieux que quelqu'un nous dirige", "en autodirigé, en fait, on est tout seul face à la langue donc quand on arrive chez soi et qu'on voit qu'on n'a pas de travail dans l'agenda, ça vient pas naturellement de se dire 'bon, allez, je travaille l'espagnol' (...) je crois ce serait bien avec une classe et des devoirs notés au long de l'année"*.

Le dispositif n'était pas inscrit à l'emploi du temps et il n'a pas été clairement identifié par les élèves : s'agit-il d'une option facultative au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'escalade ? S'agit-il d'un club de langue ? De cours particuliers ? Au cours des interviews, il apparaît que l'inscription du dispositif dans l'emploi du temps au même titre qu'une autre option serait de nature à entretenir la motivation des élèves.

L'année prochaine, si les moyens de l'établissement le permettent, le dispositif sera présenté aux élèves comme une option au même titre que l'allemand ou l'anglais avec cette différence que l'apprentissage est autodirigé. Ce statut d'option implique l'inscription du dispositif à l'emploi du temps (si possible un créneau de deux heures hebdomadaires comme pour les autres langues) et une assiduité obligatoire selon une période qui pourrait cependant être définie avec l'élève. Selon les objectifs poursuivis, un apprentissage autodirigé sur une période courte (3 mois, par exemple) pourrait être ainsi envisagé.

Si l'apprentissage d'une 2<sup>ème</sup> langue ne peut pas être inscrit dans l'emploi du temps, il s'agira de faire en sorte que la conseillère prenne en charge un élève qu'elle a également en cours d'anglais. Cela facilite le relai de l'information et permet d'entretenir la motivation comme le soulignent certains des élèves interviewés : *"parce qu'on pouvait suivre, on se voyait assez souvent, on pouvait en discuter un peu, ça nous remotivait, ça nous relançait un petit peu", "le fait d'avoir un prof en commun entre les deux matières ça c'était mieux, je pense que si on avait eu un prof différent entre le cours d'anglais et le cours de japonais ça aurait pas été du tout pareil", "le fait qu'on la voit pas seulement juste pour le japonais mais le fait que dès qu'on arrive en cours d'anglais, on en reparle juste un tout petit peu au début de l'heure, de savoir qu'est-ce qu'on a fait, est-ce qu'on a avancé, ça aidait, ça montrait qu'il y avait de l'avancement, qu'il y avait de l'intérêt ..."*.

### ***Manque de formation à l'autodirection et au conseil***

Pour les enseignantes, il n'a pas été facile de s'adapter à leur nouveau rôle de conseillère et leur manque d'expérience et de formation dans le domaine de l'autoformation et du conseil a certainement été un frein à l'expérimentation. Il s'agit en effet de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage et le rôle de conseillère implique des compétences spécifiques en linguistique, en sociolinguistique ou en psycholinguistique que les enseignantes ne possèdent pas toujours. Le fait de *"ne pas toujours savoir quoi dire"* lors des entretiens de conseil

est souvent revenu au cours des réunions du groupe de recherche. Lors de la dernière réunion, une enseignante constate : *"Je sais faire un cours mais je ne sais pas conseiller."* Ne pas pouvoir conseiller sur les contenus mais seulement sur l'apprentissage a également donné à certaines conseillères un sentiment d'impuissance : *"En anglais, je peux dire à un élève 'voilà, tu vas chercher ça là ou là', mais si c'est du wolof ou du japonais, j'en suis incapable."* Pour palier cet obstacle, davantage de temps sera consacré à la formation des enseignantes-conseillère dans le cadre des réunions du groupe de recherche.

## **Identification des facilitateurs**

Cette première année d'expérimentation a également permis de mettre en évidence certains leviers sur lesquels pourra s'appuyer la deuxième phase du dispositif.

### ***Motivations personnelles fortes***

Ce sont les élèves qui avaient une motivation essentiellement liée à la sphère scolaire qui se sont épuisés le plus vite et ont abandonné le dispositif. C'est le cas notamment des élèves qui ont poursuivi l'apprentissage d'une 2<sup>ème</sup> langue initiée au collège dans la perspective de la présenter dans le cadre d'une option facultative à l'examen. Certains ont ainsi abandonné en cours d'année en déclarant remettre leur apprentissage de l'espagnol ou de l'italien à l'année de l'examen lorsqu'il s'agira de se préparer à l'épreuve. En revanche, les élèves faisant preuve de motivations appartenant à la sphère du privé (désirs d'ailleurs, voyages, amour de la langue) ont poursuivi leur apprentissage autodirigé tout au long de l'année et c'est notamment le cas des élèves qui ont débuté l'apprentissage d'une nouvelle langue. Il est cependant à noter qu'il y a eu également des élèves pour qui l'apprentissage d'une 2<sup>ème</sup> langue à des fins purement scolaires (nécessité d'une 2<sup>ème</sup> langue pour accéder à la section STG, par exemple) s'est transformé en histoire personnelle (*"pour moi, c'est un loisir"*). Voici le commentaire d'un élève de 2<sup>nde</sup> qui a poursuivi son apprentissage de l'espagnol tout au long de l'année : *"A la base, c'était pas vraiment choisi. (...) Au début j'ai appris une deuxième langue pour pouvoir au cas où changer de première à la fin de l'année, changer d'orientation, et en fait ça m'a plu. Enfin je me suis rendu compte que c'était pas obligé d'avoir une deuxième langue puis ça m'a plu alors je suis resté."*

### ***Soutien de l'expérimentation***

L'expérimentation a le soutien de l'institution scolaire, de l'inspection à la direction de l'établissement. Elle a également celui du Conseil Régional. Le travail en équipe dans le cadre du groupe de recherche s'est également révélé un soutien nécessaire à l'expérimentation. Les chercheurs du CRAPEL/ATILF ont accompagné l'expérimentation tout au long de l'année, qu'il s'agissait de créer des outils, trouver des ressources, rechercher des solutions à des problèmes concrets, ou soutenir psychologiquement des conseillères parfois découragées par le manque d'assiduité ou les abandons des élèves.

## **Conclusion**

Au terme de cette première année de l'expérimentation, le bilan des enseignantes-conseillères est mitigé. Le groupe d'élèves qui a poursuivi son apprentissage en langues tout au long de l'année constitue certes pour elles une source de satisfaction. Certains élèves ont démontré de réelles acquisitions linguistiques. Ceux qui se sont engagés régulièrement dans le dispositif ont pris

conscience de leur capacité à prendre en charge leur apprentissage. Ils ont pris conscience de certains éléments constitutifs de l'autodirection tels que la définition des objectifs, des contenus, des méthodes et des techniques, la détermination des lieux et des rythmes d'apprentissage et l'évaluation. Cependant, le manque d'assiduité des uns et les abandons des autres ont découragé les membres de l'équipe sur le terrain et certaines conseillères ont un sentiment d'échec lorsqu'elles comparent le nombre d'élèves intéressés au départ et celui des élèves qui se sont réellement impliqués tout au long de l'année. Les commentaires positifs des élèves interviewés leur ont néanmoins permis de relativiser ce sentiment d'échec ou d'impuissance. Le dispositif qui sera mis en place l'année prochaine prendra en compte les observations faites au cours de cette 1<sup>ère</sup> année d'expérimentation. Faire en sorte de réunir les conditions matérielles nécessaires, se former davantage à l'autodirection et aux techniques de conseil et mettre en place un dispositif cohérent avec les réalités de l'institution scolaire et le degré d'autonomie et de motivation des élèves de l'établissement feront partie des objectifs prioritaires de l'équipe de façon à les aider à devenir des apprenants en langues et cultures étrangères plus compétents.